



Détenue depuis juillet 2016 à la prison centrale de Kondengui, Adamou Vamouké sollicite la grâce présidentielle auprès de Paul Biya.

Amadou Vamouké avait été condamné en décembre 2022 par Tribunal criminel spécial (TCS), à 12 ans de prison ferme, après 6 ans de détention préventive à la prison centrale de Yaoundé-Kondengui.

Agé aujourd'hui de 73 ans, l'ancien DG de la Crtv, Amadou Vamouké a comparu environ 100 fois depuis son arrestation en juillet 2016, sur la base d'accusations de détournement de fonds publics.

Il a toujours clamé son innocence, Reporter Sans Frontière a multiplié les actions auprès des autorités locales et internationales pour obtenir la libération du journaliste. La détention de Mr Vamouké a été qualifiée d'arbitraire en 2020 par le Groupe de travail des Nations unies.

Demande de la grâce présidentielle

Amadou Vamouké sollicite l'intervention de Paul Biya, afin de recouvrer la liberté. C'est depuis sa cellule de la prison centrale de Kondengui, que l'ancien homme fort du média d'Etat, la Crtv, implore le président Paul Biya de faire usage des larges pouvoirs que la

Constitution lui confère pour obliger le juge des libertés (juge de l'habeas corpus) du Tribunal de grande instance (TGI) du Mfoundi de respecter l'avis prononcé par le Groupe de travail sur la détention arbitraire du Conseil des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations unies, qui demande sa libération.